

## DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES MIGRANTS (PPM)

### LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO (TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21

---

#### AVANT LE PROCESSUS

---

#### Si Vous faite partie du PPM:

- Le gouvernement des États-Unis a entamé le processus mettant fin au programme relative au PPM et de permettre aux personnes qui y sont inscrits de poursuivre leurs dossiers de demande d'asile a l'intérieur des États-Unis;
- Ce processus se déroule en plusieurs phases. Le gouvernement des États-Unis est actuellement en train de procéder sur ceux qui font partie de la "Phase One" (Première Phase). Cette phase comprend uniquement les personnes qui sont considérées dans le PPM comme étant des cas actifs.
  - o Un cas est considéré "actif" s'il est actuellement en cours avec la commission de l'immigration tribunal ou à la Commission d'Appel en matière d'Immigration. Selon le gouvernement américain, cela n'inclut pas les affaires pour lesquelles des appels sont pendants devant les tribunaux fédéraux américains.
  - o Pour vérifier l'état de votre dossier, vous pouvez:
    1. Aller à: <https://portal.eoir.justice.gov/>
    2. Cliquez sur "agree" pour accepter de la page web conditions
    3. Cliquez sur "automated case information" situé dans l'onglet "Public Tools" sur le côté droit de la page
    4. Cliquez Sur "En Espagnol"
    5. Entrez votre Numéro de "A-Number"
    6. Si vous avez une prochaine audience prévue ou si le système vous indique que vous avez une affaire pendante devant le Tribunal de l'Immigration ou un recours pendant devant le Conseil d'Appel en matière d'Immigration, votre cas est actif.
    7. Si vous avez une audience prévue ou si le système indique que vous avez une affaire en instance devant le Tribunal de l'immigration ou un appel en instance devant la Commission des Appels du bureau d'immigration, votre affaire est active.
- Bien que le gouvernement américain ait déclaré qu'ils traiteront éventuellement les dossiers des personnes qui sont inscrites dans le PPM mais **qui ne sont pas considérés comme actifs**, nous ne savons pas encore quand ce processus va commencer et qui sera inclus. Nous vous communiquerons plus d'informations aussitôt qu'il est officiellement annoncé par le gouvernement des États-Unis.

**DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES  
MIGRANTS (PPM)  
LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO  
(TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21**



**“Phase One”: Vous êtes en PPM avec catégorie “Cas actif”:**

**1) Première Étape: Registration formacion**

- Si vous avez un PPM actif, vous devez vous inscrire pour examen avant de pouvoir entrer aux États-Unis. Vous devez vous inscrire pour examen via le portail de l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR). *L'Agencia de la ONU para los Refugiados (ACNUR)* . Pour vous inscrire:
  1. Aller à: <https://conecta.acnur.org/registro/>
    - a. Vous aurez besoin des informations suivantes: “A-Number”; nom et prénom; sexe; la nationalité; date de naissance; adresse électronique; numéro de téléphone; le lieu d'entrée/date de l'inscription au PPM
    - b. Si vous ne disposez pas de cette information ou ne pouvez pas accéder au site, vous pouvez appeler **800-283-2753** ou **+55 2535 2950** entre 10 h et 6 H ( fuseau horaire de la ville du Mexique).
  2. Une fois que vous avez enregistré, vous recevrez un courriel de confirmation. Cela peut prendre entre 1 et 2 semaines pour recevoir votre confirmation.
  3. Vous recevrez alors une date et une heure pour un rendez-vous téléphonique avec un représentant de ACNUR. Au cours de ce rendez-vous, ACNUR vous donnera des informations sur les prochaines étapes de la transformation, y compris quand et où se présenter pour les examens ainsi que pour le test pour COVID-19.
    - L'enregistrement dans le site de l'ACNUR est GRATUIT. Nous déconseillons de payer quiconque pour l'enregistrement de votre dossier ou d'en accélérer le traitement.

**2) Deuxième Étape: De la pré-examination**

- Une fois que vous recevez une date et une heure pour les examens, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) pourvoira des tests de COVID-19. Il est impératif que le test du COVID-19 soit négatif pour pouvoir entrer aux États-Unis.
- Hebrew Immigrant Aid Society (HIAS) vous aidera à remplir un Formulaire EOIR-33, Formulaire de Changement d'Adresse. Ce formulaire indique l'adresse où les audiences devant le tribunal de l'immigration aux États-Unis doivent avoir lieu.
  - Au moment de remplir ce formulaire, il est extrêmement important que vous fournissiez le compléter et de corriger l'adresse de l'endroit où vous allez vivre aux États-Unis.
  - Au cas où vous ne disposez pas d'une adresse à fournir, ce n'est pas un problème. Nous vous invitons à vérifier avec le personnel des organisations internationales au niveau du centre d'examen des réfugiés au Mexique afin qu'ils puissent vous aider.
- Une fois que le test est négatif pour COVID-19, l'OIM va vous transporter au Point d'entrée pour des examens supplémentaires.

**DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES  
MIGRANTS (PPM)  
LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO  
(TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21**



**3) Troisième étape: De l'examen au point d'entrée**

- Une fois que vous arrivez au point d'entrée, les fonctionnaires des États-Unis vérifieront votre identité et procéderont à votre entrée aux États-Unis. Les autorités américaines décideront de votre cas à savoir si vous devez être libéré avec ou sans bracelet électronique ou si vous allez être détenu dans un centre de détention de l'immigration américaine. Les organisations non gouvernementales ne jouent aucun rôle dans ce processus.
- Au point d'entrée, ICE prendra votre formulaire EOIR-33 rempli et l'enverra à EOIR avec d'autres documents pour changer le lieu de vos audiences d'immigration à la ville indiquée sur le formulaire (ou au tribunal d'immigration EOIR le plus proche de votre destination aux États-Unis). Si vous voulez garder vos audiences à l'endroit où elles ont eu lieu ou devaient avoir lieu pendant que vous étiez aux MPP (Protocoles de protection des migrants), vous devez parler avec le greffier de ce tribunal. Les coordonnées des emplacements des tribunaux sont disponibles ici: <https://www.justice.gov/eoir/eoir-immigration-court-listing>
- Au Port d'Entrée, vous recevrez le Formulaire G-56, un document officiel expliquant que vous aurez besoin de vérifier avec l'Immigration and Customs Enforcement (ICE) endéans les 90 jours de votre arrivée dans la ville de destination. Il est très important que vous gardiez ce document en lieu sûr. Il est préférable de faire des copies de tous les documents d'immigration dans le cas où les documents originaux sont perdus ou égarés.
- Au Port d'Entrée, vous recevrez des instructions sur la façon d'imprimer le Formulaire I-94 (Arrivée/Départ Record). Il est important que vous imprimiez ce document dès que vous le pouvez et de le garder en sécurité.

**Si vous n'êtes pas dans la catégorie PPM mais, êtes en attente d'entrer aux États-Unis:**

- À partir du 21 janvier 2021, les personnes ne sont plus inscrites dans le programme PPM.
- À partir du 24 mars 2021, en raison de COVID-19, les gens ne sont plus appelés à partir de la liste d'attente de demande d'asile pour se présenter à des Ports d'Entrée aux États-Unis et les personnes qui tentent d'entrer aux États-Unis se retrouveront expulsés sur base de directive d'ordre de "santé publique". L'examen des personnes en quête d'asile reste suspendu.
- Nous ne savons pas quand les ports d'entrée seront ré-ouverts ou lorsque la liste d'attente sera à nouveau opérationnelle. Nous partagerons plus d'informations lorsque le gouvernement américain fera une annonce officielle concernant le protocole de liste de comptage.
- **Ne croyez pas les rumeurs ou les informations des guides clandestins. Regarder ou chercher les informations officielles à partir du gouvernement américain et des organes de services juridiques américains. Une liste des services juridiques américain peuvent être consulté sur <https://www.justice.gov/eoir/list-pro-bono-legal-service-providers>.**
- Pour plus d'informations, veuillez visiter: <http://www.rapidresponsesd.org/CAWTF> ou <https://www.facebook.com/EspacioMigranteOrg>
- Si vous êtes à un risque imminent de préjudice ou avez une condition médicale sérieuse, veuillez nous appeler directement ou sur WhatsApp +52 664-814-9696.

# DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES MIGRANTS (PPM) LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO (TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21



---

## APRÈS LE TRAITEMENT

---

Au Port d'Entrée, vous recevrez de l'aide du réseau de Rapid Response a San Diego, une organisation non gouvernementale, pour vous transporter à un centre hôtelier sécurisé pour faciliter la période de quarantaine avant de poursuivre son voyage. Une fois arrivé à l'hôtel, le personnel du centre vous fournira des informations sur la mise en quarantaine et les déplacements. Vous serez également en mesure de communiquer avec votre famille.

### I-94 Et Le Voyage En Avant

- **Le formulaire I-94 montre que vous avez été légalement admis aux États-Unis. Il est important que vous imprimiez le Formulaire I-94 dès que possible.**
  - Le formulaire I-94 ne vous donne PAS le statut juridique permanent et il ne garantit PAS que vous allez bénéficier du droit d'asile.
- Si vous n'avez pas de passeport ou d'identification valide, le CBP imprimera un document que vous pourrez utiliser pour voyager. Vous pourrez utiliser ce document à l'aéroport international de San Diego pour embarquer sur votre vol vers votre prochaine destination.
- Le I-94 est valable pour un an.

### Le Formulaire G-56 & De l'enregistrement ICE

- **Une fois que vous êtes entré aux États-Unis, vous devez vous enregistrer auprès du bureau de ICE dans votre lieu de destination dans un délai de 90 jours.**
  - Cet enregistrement n'est PAS un tribunal de l'immigration, il s'agit d'un enregistrement obligatoire auprès des autorités chargées de l'application de la loi sur l'immigration. Vous devrez peut-être assister à des contrôles périodiques pendant toute la durée de votre dossier d'immigration.
  - Vous devez assister à votre enregistrement au bureau de ICE et ainsi qu'à vos audiences devant le tribunal de l'immigration. Ne pas assister à l'enregistrement devant les bureaux de ICE pourrait entraîner votre détention dans un centre de détention de l'immigration.
  - Vous devez vous présenter à la FOIS sur la ICE de check-ins et de votre projet d'immigration audiences de la cour. Le défaut d'enregistrement aux bureaux de ICE pourrait entraîner une mise en détention au centre de détention de l'immigration.
- La forme G-56 vous donnera des informations sur comment faire pour obtenir l'adresse et le numéro de téléphone du bureau de l'immigration le plus proche où votre ICE check-in aura lieu. Une fois que vous recevez les informations au sujet du bureau de l'immigration le plus proche à votre adresse, vous aurez besoin de faire appel à ce bureau et prendre un rendez-vous pour le check-in. En raison de COVID-19, nombre de bureaux de l'immigration aux États-Unis ont des contraintes différentes. C'est pourquoi il est important d'appeler pour prendre un rendez-vous pour faire votre vérification.
- Si le formulaire G-56 n'est pas déjà rempli, vous devez le remplir complètement. Gardez le en lieu sûr et portez le sur vous à la date prévue au bureau de vérification de ICE.
- Lors de votre premier enregistrement et vérification, vous recevrez des informations sur la fréquence à laquelle vous devrez assister aux futures vérifications.

# DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES MIGRANTS (PPM) LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO (TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21



## Des Audiences devant le tribunal de l'immigration

- Une fois aux États-Unis, vous devez absolument assister à vos audiences prévues devant le tribunal d'immigration. Si vous n'assistez pas à vos audiences, le juge de l'immigration peut ordonner votre expulsion.
- Lorsque le tribunal de l'immigration reçoit votre Formulaire EOIR-33, ils changeront le lieu de vos audiences devant le tribunal le plus proche de l'adresse que vous avez indiquée dans le Formulaire EOIR-33.
- Vous devriez alors recevoir une lettre par la poste à l'adresse que vous avez indiquée sur le Formulaire EOIR-33. Cette lettre vous indiquera la date et l'heure de votre prochaine audience du tribunal immigration. La lettre doit également inclure l'adresse du tribunal de l'immigration, où vos audiences auront lieu.
- Il est important que vous n'attendez pas de recevoir la lettre, à propos de la date de votre prochaine audience du tribunal immigration. Vous pouvez rechercher la date, l'heure et le lieu de votre audience **à tout moment** en appelant **1-800-898-7180** (pour des instructions en espagnol, appuyez sur le numéro 2), ou en visitant <https://portal.eoir.justice.gov/> (voir les instructions pour savoir comment accéder à ce formulaire en page 1).
- Il est fortement recommandé que vous ayez un avocat d'immigration pour vous représenter dans vos audiences devant la cour de l'immigration. Vous pouvez essayer d'en trouver un gratuit ou à bas prix, ou vous pouvez payer un avocat privé.
  - Aux États-Unis, les notaires publics ne sont généralement pas de qualité d'avocat et ne peuvent pas vous représenter dans votre dossier d'immigration. Un avocat doit avoir une licence pour pratiquer le droit dans l'un des cinquante états des États-Unis ou du District de Columbia (DC) ou être accrédité par le Ministère Américain de la Justice. Pour confirmer si un avocat a une licence pour pratiquer le droit aux États-Unis, vous pouvez entrer en communication avec l'Ordre des Avocats de l'État ou l'Ordre des Avocats de l'État où l'avocat a reçu sa licence.
  - Si vous n'êtes pas en mesure de trouver un avocat pour prendre votre cas, vous pouvez vous représenter vous-même au tribunal de l'immigration.
- Si vous êtes à la recherche d'un avocat ou d'un représentant accrédité qui peut vous représenter dans votre dossier d'immigration, vous pouvez visiter ces sites web d'internet pour plus d'informations sur les services offerts dans votre région:
  - <https://ayudainfo.org> (organisation non gouvernementale; vous n'avez pas à payer de l'argent pour ces services)
  - <https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory/> (liste de gratuit ou à bas prix des fournisseurs de services juridiques. Entrez le code postal de l'endroit où vous vivez aux États-Unis pour obtenir une liste de ressources dans ce domaine).
  - <https://justice.gov/eoir/list-pro-bono-legal-service-providers> (liste de gratuit ou à bas prix des fournisseurs de services juridiques que la commission de l'immigration les tribunaux. Sélectionnez l'état où votre dossier d'immigration sera entendu).
  - <https://www.justice.gov/eoir/recognized-organizations-and-accredited-representatives-roster-state-and-city> (liste des fournisseurs de services juridiques qui aident les gens avec leur dossier d'immigration. Certaines de ces personnes ne sont pas des avocats, mais ils ont l'autorisation du Ministère de la Justice américain pour fournir une assistance uniquement pour les cas d'immigration. Sélectionnez l'État où vous vivez aux États-Unis).
  - <https://www.aialawyer.com/> (c'est un site où vous pouvez trouver des avocats qui facturent des frais pour prendre votre cas. Les avocats figurant sur ce répertoire fixent leurs propres prix).

**DU PROTOCOLE SUR LA PROTECTION DES  
MIGRANTS (PPM)  
LE TRAITEMENT AU PORT D'ENTRÉE DE SAN YSIDRO  
(TIJUANA/SAN DIEGO) 25.3.21**

---



**Changement d'adresse**

- o Si à un moment donné votre adresse change par rapport à ce que vous avez écrit sur votre formulaire EOIR-33, il est très important que vous soumettiez un nouveau formulaire de changement d'adresse (formulaire EOIR-33) à **LA FOIS** au tribunal d'immigration et au bureau de l'ICE où vous vous présentez pour les enregistrements dans les 5 jours suivant le **déménagement**. Le formulaire de changement d'adresse est disponible sur le site internet suivant: <https://www.justice.gov/eoir/form-eoir-33-eoir-immigration-court-listing>.
  - Sur ce site Web, cliquez sur le lien qui dit «PDF» à côté de la ville où se déroulent actuellement vos audiences du tribunal d'immigration.
- o Si vous déménagez ultérieurement dans un autre État éloigné de l'endroit où vos audiences du tribunal d'immigration ont lieu, veuillez consulter un avocat pour savoir comment changer le lieu de vos audiences. Le dépôt de l'EOIR-33 informera uniquement le tribunal d'où vous avez déménagé, mais votre cas restera toujours devant le même tribunal d'immigration à moins que vous ne demandiez formellement que l'affaire soit transférée vers votre nouvelle destination.